

---

**Conseil d'administration  
Séance du 09 octobre 2020**

**Délibération n°19-2020  
Désignation de nouveaux membres au sein de  
la commission d'appel d'offres**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;
- Vu le Code des marchés publics, et tout particulièrement la partie I, titre II, chapitre 1, section I, sous-section II, article 22.

En raison de la désignation de nouveaux élus au sein de la communauté urbaine de Caen la mer et de la ville de Cherbourg en Cotentin, il est proposé de procéder à l'élection de nouveaux membres au sein de la commission d'appel d'offres, ainsi que stipulé dans l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités territoriales. L'élection s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

La commission d'appel d'offre est composée de son président et de cinq membres et leur suppléant élus au sein de son Conseil d'administration.

Le directeur général de l'établissement est président de droit de la CAO.

Une seule liste étant présentée, il est proposé d'élire les cinq membres titulaires et cinq membres suppléants suivants :

M. Marc Pottier, président, ou son représentant	
Titulaire : M. Pierre Schmit-	Suppléante : Mme Ghislaine Ribalta
Titulaire : M. Didier Perrier-	Suppléante. : Mme Mathilde Becquet
Titulaire : Mme Emmanuelle Dormoy-	Suppléant : M. Efthymios Kouvas
Titulaire : Mme Clémentine Le Marrec-	Suppléant : M. Romain Bail
Titulaire : Mme Anna Pic-	Suppléant : M. Maxence Dury-Gherrak

Le président et le directeur général de l'EPCC sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture  
014-200028132-20201019-delib19-2020-DE  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

Le Président

  
Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 23  
Présents : 19  
Votants : 22  
Vote : majorité à l'unanimité des voix